



FICHE TECHNIQUE

ZILO AC

EMULSION DEMOUSSANTE EN MILIEUX AQUEUX POUR APPLICATION SUR LES MOUSSES D'AGENTS SURFACTIFS

ZILO AC est une préparation concentrée, émulsion aqueuse non ionique en dispersion ultra-fine en eau déminéralisée.

Eléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

Satisfait à l'arrêté du 12 septembre 1991 relatif à l'emploi d'agent antimousse pour le lavage des petits pois et flageolets, un rinçage à l'eau potable étant réalisé après l'utilisation.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 1000 G/L
Réaction chimique	: ACIDE FAIBLE
Aspect	: LEGEREMENT OPAQUE DE COULEUR BLANCHATRE
Odeur	: SANS ODEUR CARACTERISTIQUE
Ionogénéité	: NON IONIQUE

PROPRIETES PRINCIPALES

- Miscible dans l'eau froide en toutes proportions.
- Ininflammable
- **Fort pouvoir réducteur des mousses à faible concentration d'utilisation**
- Activité indépendante de la température d'application, de l'acidité ou de l'alcalinité du produit générateur de mousse
- **Permet de réduire les mousses et leurs débordements lors de rejets accidentels de détergents moussants dans les fontaines, bassins ou dans les stations de traitements d'effluents, aires de stations de lavage, laveuses de rues, autolaveuses et nettoyeurs équipés d'un système d'injection-extraction**
- Dans les conditions d'emploi et aux concentrations préconisées, il n'apparaît pas de modification sur les processus de biodégradation ou d'effet cumulatif sur la faune et la flore

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- S'utilise par pulvérisation directe sur la mousse à détruire ou par incorporation dans le liquide à dé mousser à l'aide d'une pompe doseuse
- Mousse de faible intensité → 15 ml pour 100 litres d'eau
- Mousse de forte intensité → 25 ml pour 100 litres d'eau
- Après une agitation préalable pulvériser une solution aqueuse de dé moussant à la surface de la couche de mousse.
- Le dosage à pulvériser étant fonction de la nature, de l'épaisseur de la couche de mousse à détruire, du mode de pulvérisation et de l'appareil de pulvérisation (buse permettant une pulvérisation aussi fine que possible) la **concentration minimum à utiliser sera déterminée par un essai préalable.**
- En incorporation en continu à l'aide d'une pompe doseuse, sur station de traitement d'eaux, station d'épuration, prédiluer si nécessaire dans l'eau à raison **d'1 partie de produit pour 10 parties d'eau** et régler l'apport de **0.2 à 1 pour 100 litres** à moduler selon l'indice de mousse lié à la teneur en détergents.

RECOMMANDATIONS - CRAINT LE GEL

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n°790/2009).

Agiter le produit avant utilisation en cas de stockage prolongé.

Ne pas stocker l'émulsion à des températures élevées (>30/35°C), protéger du gel, température de stockage optimum de 5 à 25°C.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Refermer après utilisation.

Ne pas mélanger aux détergents dont le caractère moussant est souhaité.

De préférence, utiliser un matériel de pulvérisation différent du matériel d'application de produits moussants.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés